

**Pourquoi  
êtes-vous ici?**

**Projet**



**Expertise**

**RÉUSSITE**

Personne Physique		Personne Morale	
✓ Peu coûteux au démarrage	✓ Fiscalement moins attrayant	✓ Fiscalement plus attrayant	✓ Lourdeur administrative : notaire, comptables, ...
✓ Simple et rapide	✓ Risques financiers: pas de séparation entre patrimoine privé et professionnel	✓ Scission entre patrimoine privé et professionnel	✓ Coûteux au démarrage
✓ Indépendance, flexibilité, souplesse	✓ Investissements limités	✓ Investissements possibles	✓ Moins rapide et flexible

## Les connaissances de gestion de base

### SAUF

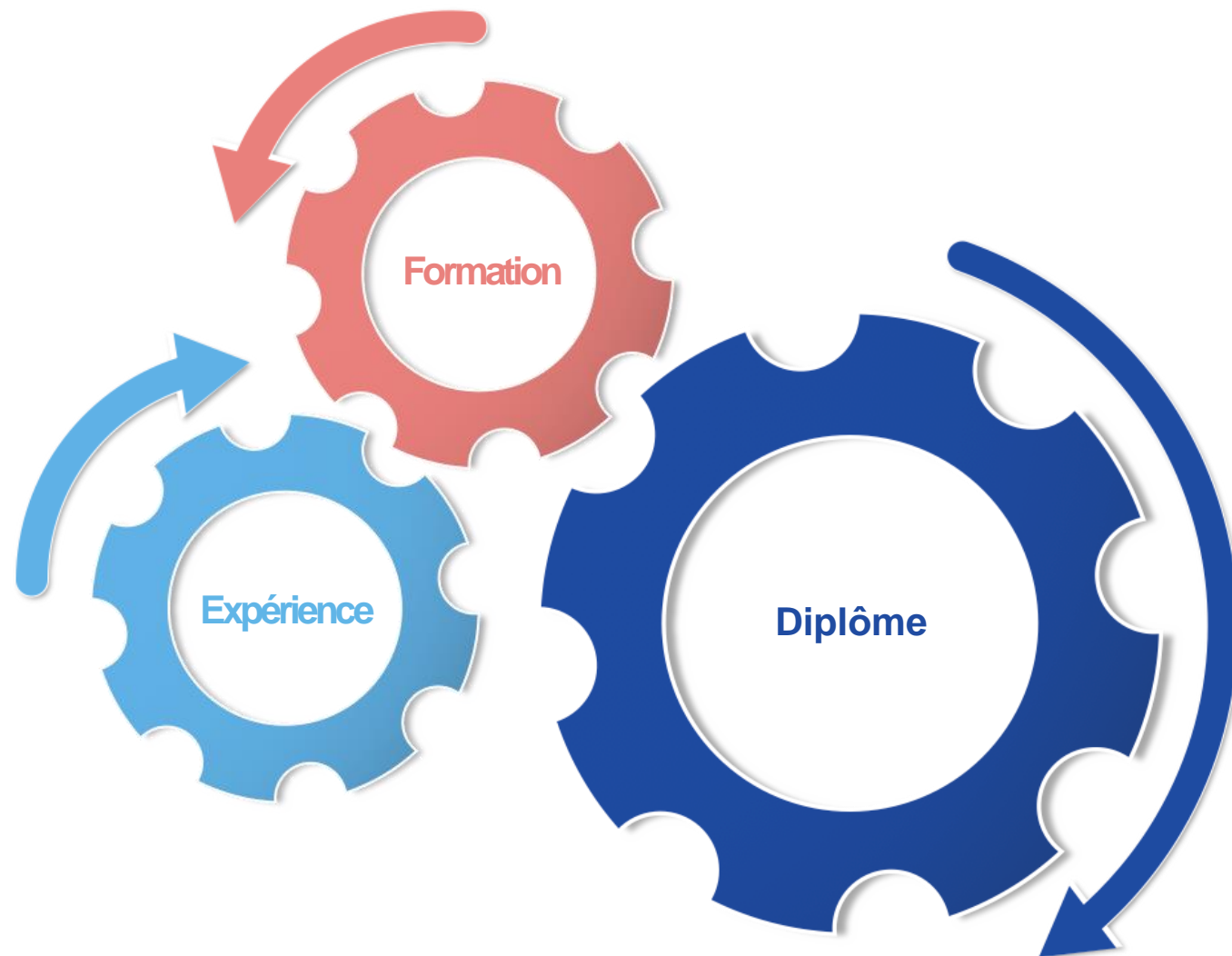
- *activités non commerciales*
- *vente directe*
- *non PME*
- *siège social en Flandre*

### QUI ?

- *L'indépendant*
- *Un préposé*

### Les professions réglementées

- ✓ **Construction et électrotechnique**
- ✓ **Mécanique**
- ✓ **Alimentation**
- ✓ **Nettoyage textile**





## Les autorisations spécifiques

- ✓ Inscription à la TVA
- ✓ Enregistrement à l'AFSCA
- ✓ UNISONO
- ✓ Carte ambulant / forain

Régime trimestriel	Régime de la franchise de taxe
Déclaration trimestrielle	Déclaration annuelle
Chiffre d'affaires inférieur à 2.500.000 €	Chiffre d'affaires inférieur à 25.000 €
Tous les secteurs d'activités	Certains secteurs d'activités sont exclus
Le client supporte la TVA	Le client ne supporte pas la TVA
L'indépendant ne paie pas la TVA sur ses achats professionnels	L'indépendant ne récupère pas la TVA sur ses achats professionnels

## Gérez le dossier de votre entreprise

### Guichet d'entreprises en ligne pour :

- Créer votre entreprise
- Vous affilier à la Caisse d'assurances sociales
- Cesser votre activité



- *Rapide*
- *Pratique*
- *Simple*
- *Où et quand vous voulez*

# Lancer une entreprise en 10 étapes

## Lancer votre entreprise en 10 étapes

Découvrez comment mettre votre entreprise sur les rails en 10 étapes. Vous devez vous charger vous-même de certaines étapes, mais pouvez sereinement en déléguer d'autres à notre guichet d'entreprises.

### Etape 1

Etablir un business plan convaincant



### Etape 2

Trouvez des financements

### Etape 3

Vérifiez que vous remplissez les conditions requises



### Etape 6

Demandez votre numéro d'entreprise



### Etape 7

Activez votre numéro de TVA



### Etape 5

Etablir les autorisations et licences nécessaires



### Etape 4

Choisissez votre statut et votre forme juridique

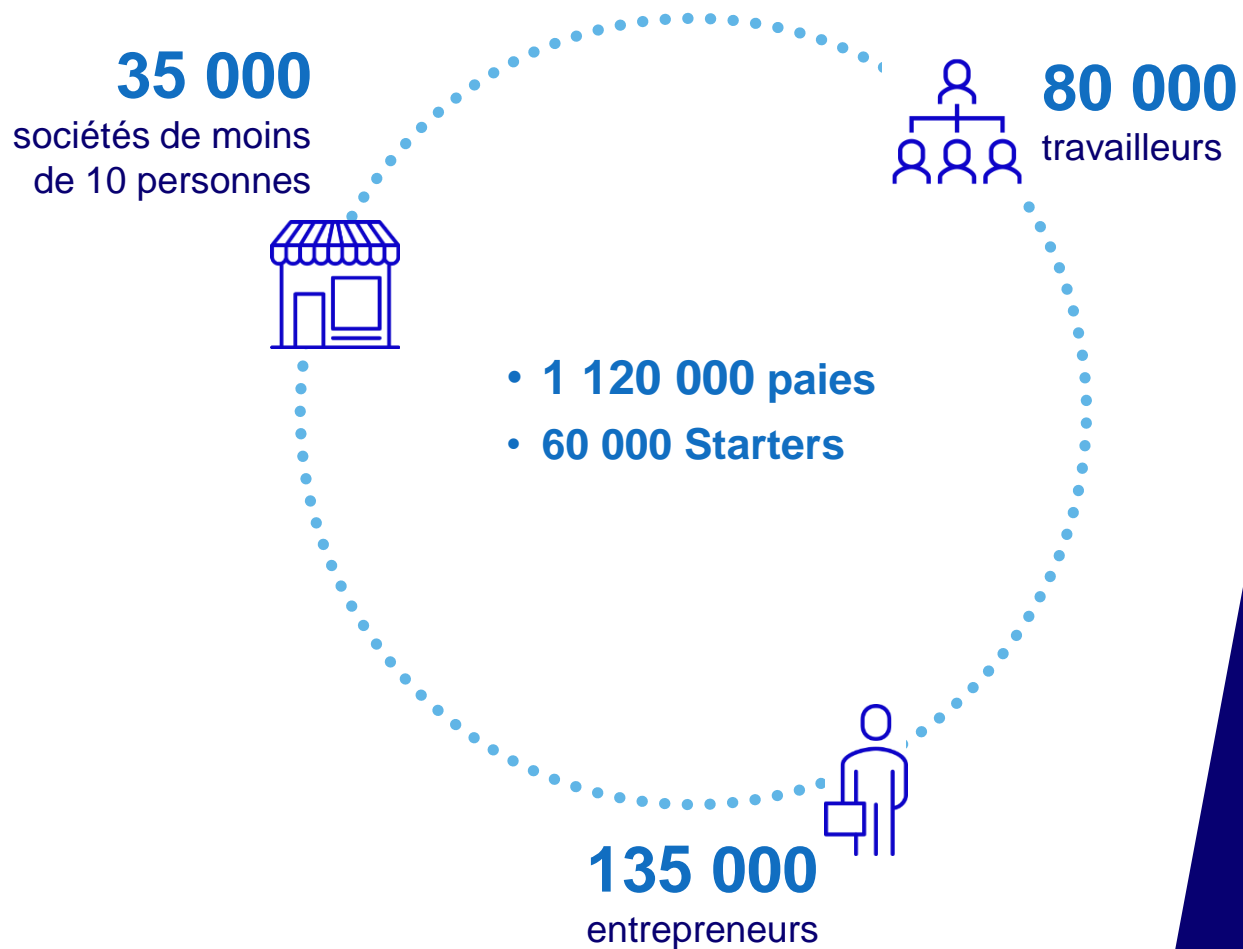
### Etape 8

Affiliez vous à une Caisse d'assurance sociale



Nous sommes déjà ici

## Qui sommes-nous ?



## Partena Professional en chiffres



32 agences



1.800 collaborateurs

80

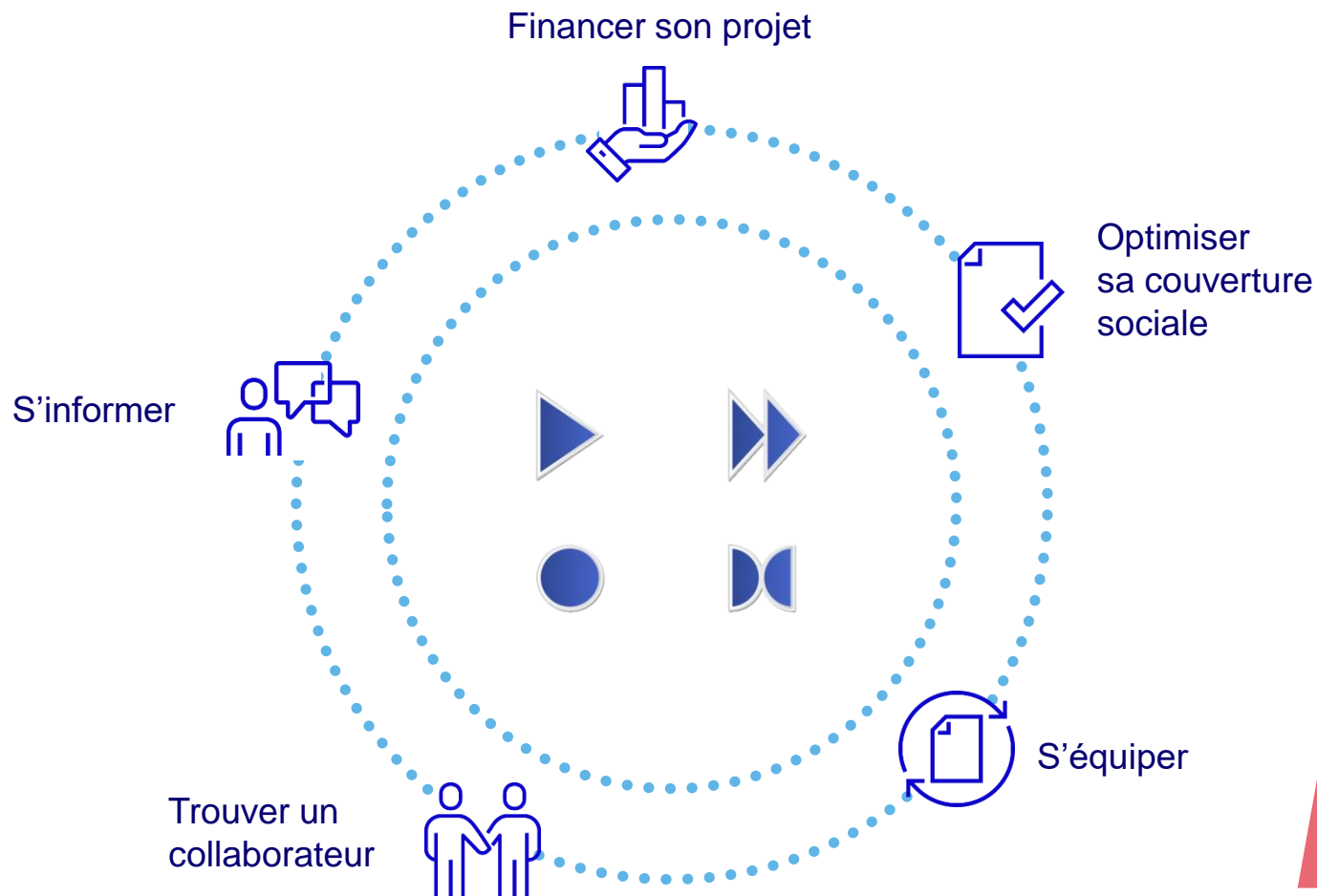
80 ans d'expérience



195.000.000 euros de CA



# Solution “tout-en-un” pour développer votre business



- **Nos métiers de base**
  - Guichet d'entreprises
  - Caisse d'assurances sociales
  - Secrétariat social
- Un large éventail d'**expertises** et de **services complémentaires**
- Un vaste **réseau de partenaires**

**Résultat :** l'assurance de pouvoir entreprendre sans crainte et la certitude :

- d'être toujours en ordre dans votre administration
- de prendre les bonnes décisions
- d'être bien protégé



# Partena Protect

En collaboration avec Izeo



## Devenez membre Freemium

- ✓ Vous démarrez votre activité
- ✓ Vous avez moins de 30 ans
- ✓ Et affilié.e auprès de Partena Professional (ASI)
- ✓ Demandez votre code promo par mail [info@izeo.be](mailto:info@izeo.be)

Gratis!

## Vos avantages

- Recouvrement de factures
- Assistance juridique de 1<sup>ère</sup> ligne
- 4 protections juridiques
  - Médiation en cas de litiges commerciaux & sociaux :
    - 1x par an
    - 900€/an
  - E-réputation
    - 15000 €/sinistre
    - 5000 € de nettoyage de l'info
  - Pénale\*
    - 25.000 € frais d'expert, d'avocats, de justice
  - Fiscale (bouclier fiscal)\*
    - En cas de litige avec l'administration fiscale, intervention dans la phase administrative et judiciaire
    - Valable pour les revenus déclarés l'année qui suit votre année d'affiliation.

\* Pas pour les membres Freemium



## Vous recevez déjà des allocations familiales ? Affiliez-vous chez Parentia !

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2020, tous les parents peuvent choisir leur caisse d'allocations familiales. Envie de rejoindre la grande famille Parentia ? Communiquez-nous simplement vos coordonnées et nous nous chargeons du reste.

[Affiliez-vous chez Parentia >](#)

[Tout savoir sur les allocations familiales >](#)



[www.parentia.be](http://www.parentia.be)



# Nos solutions

## Financez votre projet



## Vos avantages

- *Microcrédits professionnels de 500 à 15.000 €*
  - *Conseils gratuits*
  - *Aide à la création d'un business plan*
- 
- *Obtention de nouveaux fonds*
  - *Public large et international*
  - *Attire de nouveaux utilisateurs*
  - *Construit l'identité du produit*



# Nos solutions

## Optimisez votre couverture sociale



**Assurances**  
P&V



**Mutuelle**  
Partenamut

## Vos avantages

- *Meilleure protection*
- *Avantage fiscal*
- *Gamme de produits spécifiques pour les entrepreneurs*
  
- *Assurances hospitalisation*
- *Assurances soins dentaires*



## Nos solutions

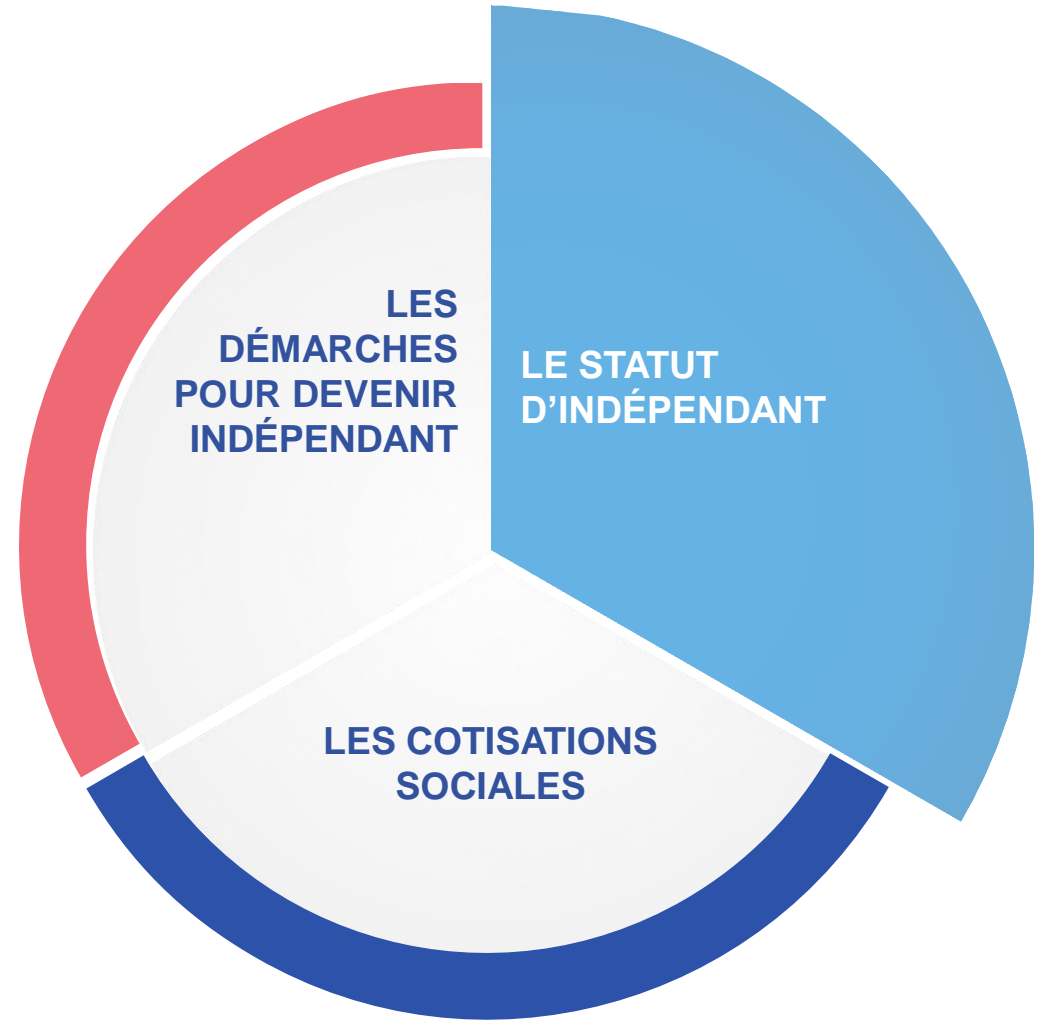
### Leasing pour indépendants & PME



**ATHLON**

## Vos avantages

- *Un service complet de A à Z, incluant selon vos souhaits les assurances, un véhicule de remplacement, les pneus hiver, une carte carburant, etc;*
- *un outil en ligne pour configurer le/les véhicule(s) dont vous avez besoin;*
- *des offres transparentes;*
- *pas de grands investissements;*
- *un soutien financier de la part de microStart*
- *une facture mensuelle qui se comptabilise comme frais;*
- *des conseils en matière de fiscalité automobile....*



**TIPS !**

**Attention à la date  
de début de mandat  
dans une société**

**TIPS !**

**Trimestre entamé  
= payé !**

### **Pourquoi**

Il s'agit d'une obligation afin de garantir ses droits sociaux :  
pension, allocation familiale, soins de santé.

### **Quand**

Dès le 1<sup>er</sup> jour d'activité.

### **Qui**

Toute personne physique qui exerce une activité professionnelle en raison de laquelle elle n'est pas engagée dans les liens d'un contrat de travail ou d'un statut.

**Pas d'obligation de  
revenus !**

**LE STATUT**



## Personne Morale

Administrateur, gérant, associé actif.

## Personne Physique

Aidant, Conjoint aidant.

**TIPS!**

*Responsabilité  
solidaire*

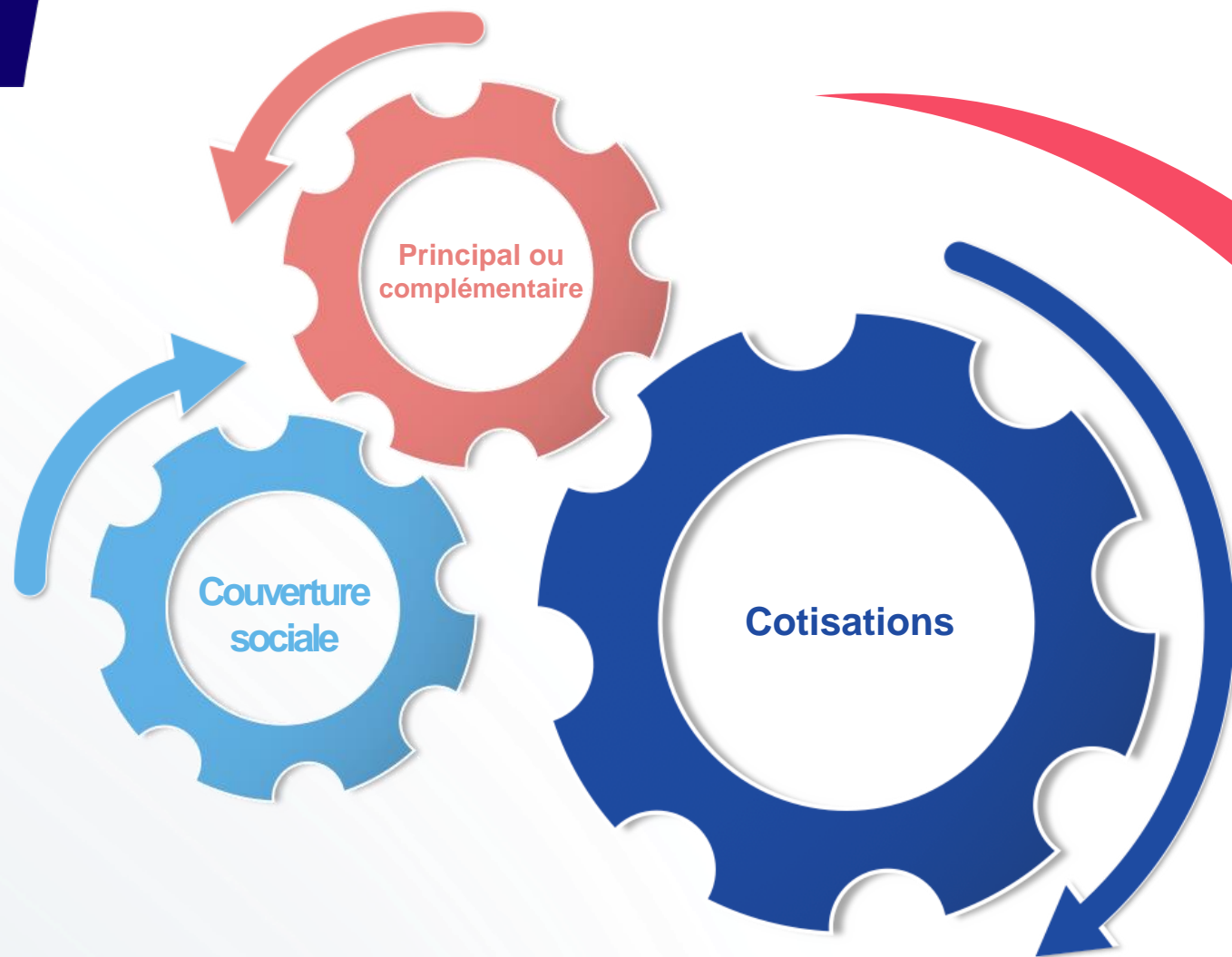
## Principale ?

## Complémentaire?

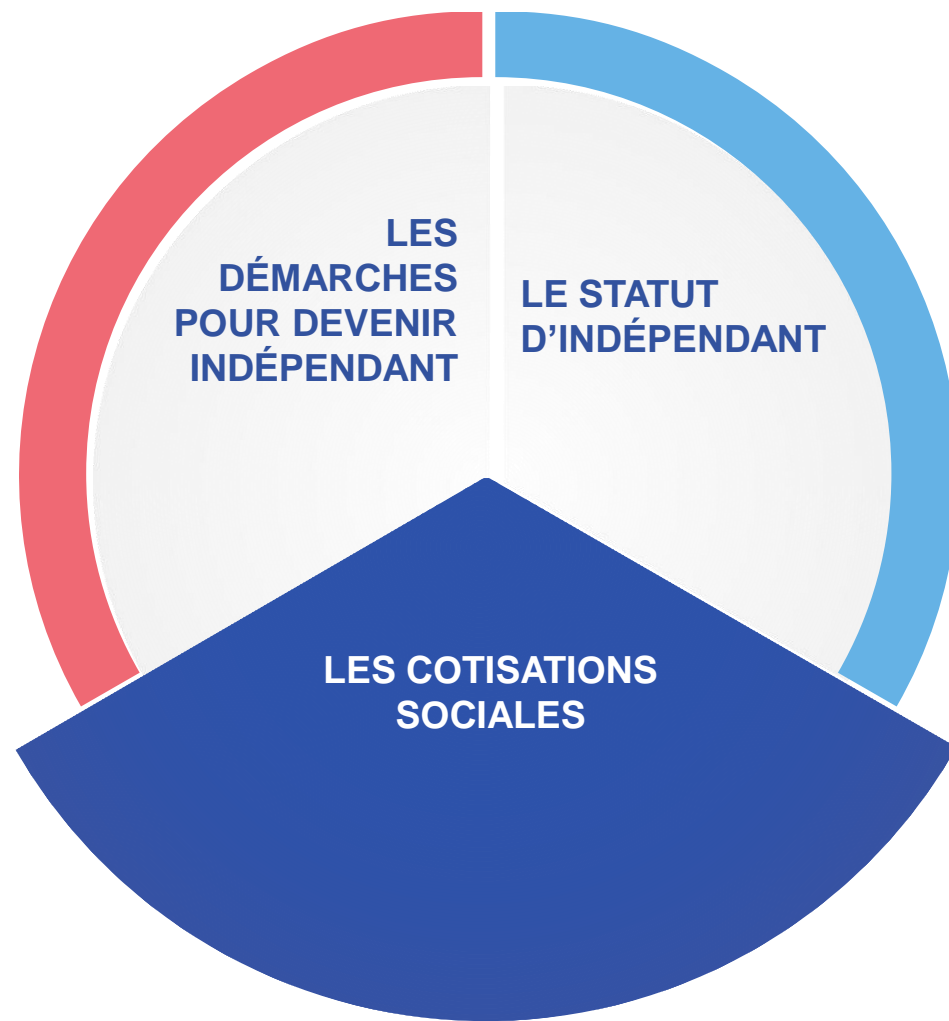
- *Autre couverture sociale*
- *Allocation familiale, chômage, pension, activité salarié, indemnités maladies.*

**TIPS!**

*Tremplin  
indépendant*



**Partena**





## Méthode de calcul des cotisations

- Revenu annuel net
- Trimestriel
- Provisoire
- Régularisation



## CONCRÈTEMENT

Jules ne sait pas combien il va gagner donc il cotise au minimum : 747,66 € ce qui correspond à un revenu de 13.993 €.

En 2022, le SPF Finances nous communique le revenu réel de Jules qui est de 20.000 € : Partena va pouvoir adapter les cotisations.

**2020**

**2022**

*Provisoire*

*Définitif*

Et Julie comme  
complémentaire  
alors ?

Revenu réel	Cotisation provisoire	Cotisation définitive	Différence
20.000 €	747,66 €	1068,56 €	320,90 €
	747,66 €	1068,56 €	320,90 €
	747,66 €	1068,56 €	320,90 €
	747,66 €	1068,56 €	320,90 €
Total	2990,64 €	4274,24 €	1283,60 €

Nouvelle méthode  
de calcul plus  
souple !

Pensez à adapter  
le montant de  
vos cotisations  
sociales  
provisoires !

**TIPS !**

**Adaptez ce  
montant  
vous-même !**

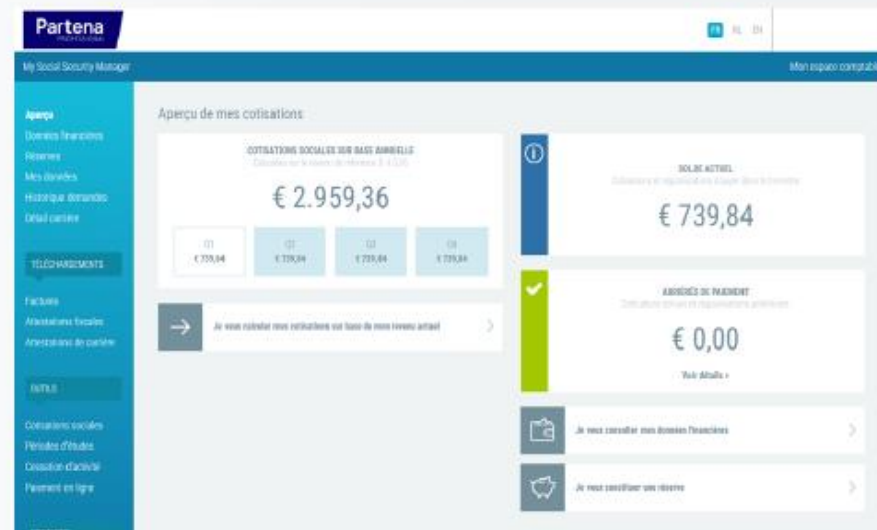
**TIPS !**

**Payez à temps  
afin d'éviter des  
majorations**

## Gérez votre dossier social

### My Social Security Manager pour :

- Consultez et modifiez facilement votre dossier en ligne.
- Visualisez toutes vos infos sur votre sécurité sociale, votre carrière et vos informations financières mises à jour en temps réel.
- Exportez vos documents en quelques clics.
- Adaptez vous-même le montant de vos cotisations sociales.
- Simulez ou demandez un délai de paiement (cotisations impayées).
- Posez une question à votre gestionnaire => réponse dans les 24 h.
- Signalez votre cessation d'activité.



- **Rapide**
- **Simple**
- **Où et quand vous voulez**
- **Régulièrement de nouvelles fonctionnalités**



# Un coup de pouce pour démarrer ?

**TIPS !**

En tant que Starter à titre principal, vous avez la possibilité de demander une réduction des cotisations sociales.

Deux seuils de réduction sont possibles :

- Si le revenu annuel est inférieur à 7.226,46 € : cotisation trimestrielle de 386,10 € (frais de gestion inclus).
- Si le revenu annuel indépendant est inférieur à 9.329,19 € : cotisation trimestrielle de 498,44 € (frais de gestion inclus).

## **4 premiers trimestres civils**

**Tous les droits à la sécurité sociale (pension, soins de santé, incapacité de travail, allocations familiales) sont maintenus.**

# Cotisations de sociétés

- Les sociétés doivent également s'affilier auprès d'une caisse d'assurances sociales et verser une cotisation annuelle forfaitaire.
- Deux montants : en fonction du bilan de l'avant-dernier exercice comptable (681.341,33€) soit 347,50€ ou 868€.
- Exonération possible **TIPS!**

# À quoi servent les cotisations sociales

Couverture sociale	
Pension	Identique aux salariés
Indemnités maladie et invalidité	Dès le 1 <sup>er</sup> jour si plus de 8 jours au total
Allocations familiales	Identique aux salariés
Repos de maternité	12 semaines
Aide à la maternité	Titres services
Prime de naissance	Identique aux salariés
Droits passerelles	Uniquement pour les indépendants
Congés de paternité	10 jours

# Lancer une entreprise en 10 étapes

## Lancer votre entreprise en 10 étapes

Découvrez comment mettre votre entreprise sur les rails en 10 étapes. Vous devez vous charger vous-même de certaines étapes, mais pouvez sereinement en déléguer d'autres à notre guichet d'entreprises.

### Etape 1

Etablir un business plan convaincant



### Etape 2

Trouvez des financements

### Etape 3

Vérifiez que vous remplissez les conditions requises



### Etape 6

Demandez votre numéro d'entreprise



### Etape 7

Activez votre numéro de TVA



### Etape 5

Etablir les autorisations et licences nécessaires



### Etape 4

Choisissez votre statut et votre forme juridique

### Etape 8

Affiliez vous à une Caisse d'assurance sociale



### Etape 9

Mettez vos allocations familiales et votre mutuelle en ordre



### Etape 10

Souscrivez à des assurances complémentaires pour mieux vous protéger



**YOU DID IT !**

# POUR TOUS CEUX QUI CROIENT EN EUX.

**Vous pouvez nous contacter :**

- Par téléphone **+32 2 549 79 79**
- Par e-mail à **entreprendre@partena.be**
- En ligne **www.partena-professional**  
→ [Devenir Client](#)

**Partena**  
PROFESSIONAL